

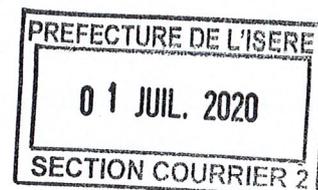


ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 juin 2020

DELIBERATION N° 2020/016



L'an deux mille vingt, le 26 juin, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 22 juin 2020, s'est réuni à la salle Poly'sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sandrine CURTET BENITSKI, Sophie CUTAJAR, Nathalie GOIX, Marie-José GROS COISSY, Pierre GUIGA, Benedicte GUILLAUMIN, Alfio PENNISI, Didier PERRIN, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers Présents : 19
Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/05/2020

Madame Nelly JANIN-QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès verbal du Conseil municipal du 28/05/2020. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2020/016 : INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Rapporteur,

Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximum des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,
Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 et celui en date du 26 juin 2020 constatant l'élection du Maire et de 5 adjoints,
Vu les arrêtés municipaux portant délégation de fonctions du Maire à aux adjoints et aux conseillers municipaux,
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,
Le Maire

PROPOSE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués, comme suit :

- Maire : 48,50% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Adjoints : 6,35% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Conseillers municipaux délégués : 6,35% de l'indice brut terminal de la fonction publique

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE, avec effet au 28 mai 2020, date d'installation du conseil municipal, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués, comme indiqué ci-dessus pour la durée du mandat ;

INDIQUE inscrire les crédits nécessaires au budget communal ;

INDIQUE transmettre au représentant de l'Etat la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

Décision adoptée à l'unanimité. (Abstentions : Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Bénédicte GUILLAUMIN)

Affiché le : 02/07/2020
Reçu en préfecture le : 01/07/2020
Exécutoire le : 02/07/2020

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 30/06/2020

Le Maire

Nelly JANIN QUERCIA

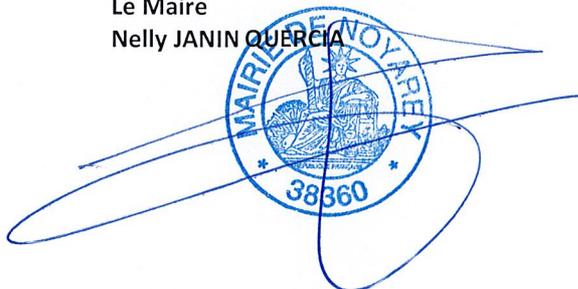


TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTION (ANNEXE A LA DELIBERATION)

Arrondissement de Grenoble – Canton de Fontaine-Sassenage

Collectivité de Noyarey

Population totale : 2240 habitants

Indemnités du Maire :

Nom et prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)
Nelly JANIN QUERCIA	48,50

Indemnités des adjoints et des conseillers municipaux délégués :

Nom et prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)
Nathalie GOIX	6,35
Gérard FEY	6,35
Sandrine MOUTIN	6,35
Didier PERRIN	6,35
Sandrine CURTET BENITSKI	6,35
Patrick COMMERE	6,35
Stéphane COUDERT	6,35
Sophie CUTAJAR	6,35
Marie-José GROS COISSY	6,35
Pierre GUIGA	6,35
Alfio PENNISI	6,35
Annie PONTHEUX	6,35
Kevin PORTIER	6,35
Prazeres RIBEIRO	6,35
Yoann SALLAZ-DAMAZ	6,35

Cachet, date et signature de la collectivité :

Le 30/06/20

